

Mutations agricoles et sécurité alimentaire à Tioroniaradougou au Nord de la Côte d'Ivoire.

ADAYE Akoua Assunta

Maître-assistant,
Institut de Géographie Tropicale,
Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
Mail : adayeakoua@yahoo.fr

KONAN Kouamé Hyacinthe

Maître-Assistant,
Département de Géographie
Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo (Côte d'Ivoire)
Mail :

Résumé

Le présent article rend compte, à travers l'exemple de Tioroniaradougou, de l'instauration de l'insécurité alimentaire dans les régions du Nord de la Côte d'Ivoire où l'on assiste à l'essor des cultures pérennes, au détriment des cultures vivrières, socle de la sécurité alimentaire des ménages. L'objectif visé est de montrer que l'extension des surfaces de cultures de rente qui les caractérise réduit les capacités des productions vivrières, d'une zone longtemps perçue comme le pourvoyeur du pays en vivriers.

La méthode utilisée est la recherche documentaire et l'enquête de terrain, notamment l'observation directe des faits et l'entretien avec les ménages choisis de façon aléatoire. Les résultats de cette étude révèlent que l'envolée des cours des cultures de rente telles que le coton et l'anacarde a encouragé leur étalement au détriment du vivrier. Aussi, les revenus tirés de leur commercialisation sont peu investis dans le renforcement des charges alimentaires des ménages. L'insatisfaction alimentaire qui en découle, risque de se dégrader au regard de la majoration constante de la valeur marchande de ces produits et de la volonté de la paysannerie locale de tirer le maximum de profit de cette alternative économique.

Mots clés : Tioroniaradougou, mutation agricole, cultures pérennes, cultures vivrières, insécurité alimentaire.

Abstract :

Introduction

Après l'indépendance, l'Etat ivoirien fort des acquis agricoles en place, décide de fonder le développement du pays sur l'agriculture. Pendant cette phase, l'Etat est le principal planificateur du développement agricole et de l'aménagement volontaire de l'espace rural. Le double objectif visé était de promouvoir le développement économique, social et culturel, de sortir la Côte d'Ivoire de son état de sous-développement à partir des produits de l'agriculture et d'assurer son industrialisation à partir de la transformation des produits agricoles.

Cette politique se fonde en majeure partie sur le binôme café-cacao rapportant à la Côte d'Ivoire en 1978, la somme totale de 524 382 millions de FCFA. Les produits bruts des plantations de la zone forestière et leurs dérivés avaient atteint à eux seuls la valeur de 366 901 millions de FCFA, ce qui représentait 70% de la valeur totale des exportations (Dian, 1985). Face à la dépendance de l'économie ivoirienne du binôme café-cacao, la diversification des cultures s'impose à l'évidence comme un impératif vital pour le pays, dans un contexte politique nouveau caractérisé par la concurrence internationale. La problématique de la diversification s'articule autour de la promotion des cultures susceptibles, par une action de masse, d'offrir un contrepoids valable aux spéculations héritées du passé (Sawadogo, 1974). Pour avoir la moindre chance de contrebalancer le poids énorme du café et du cacao dans l'économie ivoirienne, le choix de la Côte d'Ivoire s'est porté sur un certain nombre de cultures à savoir : le palmier à huile pour la zone forestière et le cotonnier en pays de savane. L'extension de cette politique dans la partie septentrionale du pays répondait aussi au souci de renforcer les productions légumières, de canne à sucre, dans un objectif d'autosuffisance alimentaire, de substitution aux vivres d'importation, afin de réserver les devises gagnées par l'exportation à l'achat de biens d'équipements.

Dans ces régions du nord qui n'ont pas les mêmes atouts de développement que celles du sud forestières, l'Etat ivoirien initie de nombreux programmes agricoles à partir des années 1970, pour diversifier les sources de revenus des populations. L'Etat vise à y construire une assise économique, à travers la production des cultures d'exportation, à polariser et développer l'espace. Les performances agricoles de la région du nord reposaient considérablement sur les appuis de l'Etat par l'intermédiaire des Sociétés d'Etat (SODE). Cependant, les mesures prises par l'Etat pour la fermeture de ces sociétés n'ont pas épargné les entreprises publiques de promotion de l'agriculture solidement implantées au Nord (Konan et al, 2016). Dans ce contexte de retrait de l'Etat du secteur agricole, les populations locales initient des actions spontanées de valorisation des cultures spéculatives telles que l'anacarde et la mangue pour appuyer la culture du coton. Pour la mangue les vergers sont principalement concentrés dans les régions de Korhogo, Sinématiali et Ferkessédougou avec une superficie de 2000 ha, Boundiali enregistre une superficie de 200 ha et Odienné 150 ha. Les superficies en noix de cajou (anacarde) s'élèvent à 58 317 ha en 2004, produite par 250 000 producteurs (MINAGRI, 2004). Le gouvernement ivoirien visait une production de 650 000 tonnes en 2016 et une transformation d'au moins 800 000 tonnes de noix de cajou et 100% à l'horizon 2020.

Dans un espace marqué par une pression foncière liée à une forte densité de peuplement de plus de 100 habitants au km², le monopole de cette agriculture de rente réduit considérablement l'espace dédié aux cultures vivrières. L'espoir constitué par l'arboriculture, en constituant une alternative économique crédible pour les paysans, au regard de l'envolée des prix passant de 175 FCFA en 2000 contre 800 FCFA en 2017, se fait au détriment des cultures vivrières qui sont désormais privées de meilleures terres. Cet état de fait, met en péril le niveau de disponibilité alimentaire des ménages, d'autant plus que celui-ci est pourvu par les cultures vivrières de base. Cette situation inconfortable se traduit déjà chez les enfants de moins de cinq ans, enregistrant un taux de malnutrition aigüe globale considéré comme précaire (6,4%), dépassant le seuil de 5% (Enquête SMART, 2016). Alors la question à laquelle cet article tente de répondre est : comment les mutations agricoles observées à Tioroniaradougou au Nord de la Côte d'Ivoire, affectent-elles la disponibilité alimentaire des ménages ruraux et, par ricochet leur sécurité alimentaire ?

Méthodologie

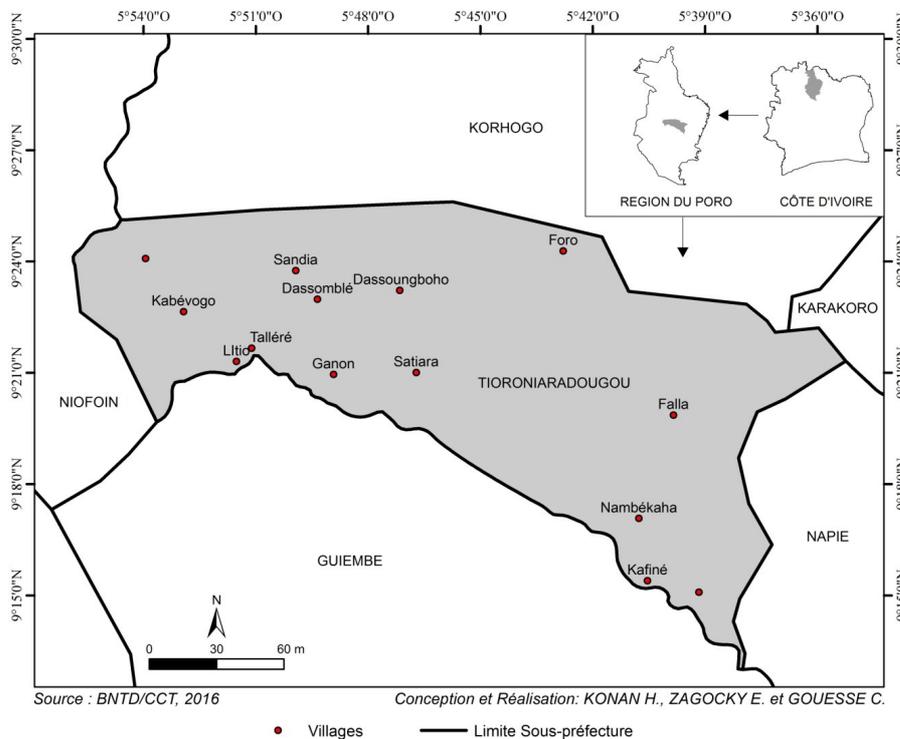
La collecte des données s'est faite au moyen de la recherche documentaire, de l'observation directe et de l'enquête par guide d'entretien. Les documents consultés ont permis de faire le tour d'horizon de la thématique et d'apprécier les impacts du développement des cultures pérennes sur les productions vivrières, afin d'identifier les différentes variables affectées. Ces informations secondaires ont été complétées par des observations sur les aménagements agricoles en place et des entretiens avec les planteurs d'anacardiens, de manguiers et de maraîchers.

Ces informations ont été collectées à l'échelle du chef-lieu de sous-préfecture et de quelques villages (voir figure 1). Des entretiens semi-structurés ont eu lieu avec des ménages agricoles choisis de façon aléatoire. Ils ont permis de collecter des informations sur les différentes sources d'approvisionnement alimentaire des ménages, de leurs revenus, de l'accès aux ressources naturelles, de la production agricole, des interactions des ménages avec les marchés, de l'accès des ménages aux vivriers et des stratégies de survie des ménages.

Enfin, l'observation directe qui s'est manifestée par des visites de terrain a permis de rendre compte des aménagements agricoles en place, des types d'association culturelle et de l'emprise foncière des cultures de rente dans cette ère géographique.

La méthodologie mise en place a permis d'avoir les différents résultats ci-dessous.

Figure1 : Carte de la localisation de la sous-préfecture de Tioroniaradougou



I. LES DETERMINANTS DU REcul DES CULTURES VIVRIERES

II. Les raisons historiques de la régression des cultures vivrières

La sous-préfecture de Tioroniaradougou située à 5 km au Sud de Korhogo est fortement densifiée. C'est une zone de forte concentration de population comparativement aux autres parties de la région des savanes où la densité est en dessous des 40 habitants au km². Cette surcharge démographique tire son explication de l'effervescence guerrière de la fin du 19^e siècle qui est à la base de la distribution de la population au Nord de la Côte d'Ivoire. La pression expansionniste du Mansa du Kenedougou puis de Samory a modifié la structure sociale et politique de Korhogo. Les chefferies senoufo rassemblées sous l'autorité de Peleforo Gon Soro ont été préservées de ces conquêtes en contrepartie d'un approvisionnement en vivriers de l'armée de ce dernier. Le territoire mis à l'écart des razzias et dont les limites peuvent se confondre au département Korhogo fut le réceptacle des réfugiés plaçant Korhogo au cœur d'une zone dite « dense » car peu menacée. Dans cette zone où les densités ont dépassé 80 habitants/km² depuis 1965 atteignant désormais 150 habitants au km² par endroit, toutes les terres ont été mises en valeur à l'exception des bois sacrés.

Les principales cultures propices à cette zone de forte surcharge humaine ont été jusqu'au tournant des années 1990, les cultures vivrières et d'une seule culture annuelle, à savoir le coton. L'apparition des cultures de l'anacarde et de la mangue offre désormais à la paysannerie une opportunité de diversification des sources de revenus. Le recours effréné à

ces nouvelles plantes ne manquera pas de constituer une entorse au maintien des anciennes spéculations.

12. L'adoption des cultures pérennes, une entrave à la production vivrière

L'adoption massive de la culture de l'anacardier encouragée par l'entrée sur le marché des spéculateurs indiens et l'essor de la mangue suscité par la forte demande européenne, ont entraîné des modifications sensibles dans les pratiques culturales et les structures foncières. Au niveau des pratiques culturales, le paysan senoufo du Nord a l'occasion de disposer d'une plantation d'anacarde et de manguiers tout comme le planteur baoulé possède sa plantation de café ou de cacao, dans les zones forestières au Sud du pays. Dans la mise en valeur des parcelles, on assiste de plus en plus à une association culturale igname/anacarde, céréales/anacarde, arachide/anacarde, coton/anacarde et les mêmes associations se font avec la culture de la mangue. Ces cultures spéculatives deviennent des produits phares de la région car, il s'agit pour le paysan senoufo de se mettre à l'abri du perpétuel recommencement qui caractérise les cultures vivrières et le coton. Mais, ce type d'association culturale n'est pas profitable à long terme pour les cultures vivrières qui finissent par être évincées de l'espace (voir photos 1 et 2).



Ces associations de cultures entre les produits d'exportation et les vivriers montrent la précarité dans laquelle se trouve l'agriculture vivrière. Celle-ci squattent les superficies déjà occupées par la mangue et l'anacarde.

Crédit photo : Konan, 2017

Photo 1 et 2 : Association culturale de mangue/arachide et d'anacarde/maïs

En effet, cultiver des produits vivriers sur les parcelles d'anacarde tant que la couronne foliaire des arbres est encore réduite permet d'éviter l'enherbement et d'économiser un travail d'entretien à l'avantage du paysan. Mais, en moins d'une dizaine d'années, ces plantes atteignent une envergure importante (10 mètres pour l'anacarde et 5 pour la mangue) avec des cimes jointives ou presque, empêchant de ce fait la cohabitation culture de rente/vivrier. Dans ces conditions leur sous-bois ne peut plus permettre la pratique d'une autre culture du fait du manque d'ensoleillement qui y règne. A ce facteur, il faut ajouter les prix incitateurs connus par ces cultures ces dernières années.

13. L'envolée des cours de l'agriculture spéculative, un facteur clé de l'instauration de l'insécurité alimentaire

L'adoption rapide des nouvelles cultures que sont l'anacarde et la mangue se justifie par leur valeur marchande enregistrée, ces dernières années, comme l'indique ce tableau suivant :

Tableau 1 : Evolution du prix de la noix de cajou et de la mangue de 2011 à 2017 en FCFA

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Prix bord champ du Kg de cajou	175	250	600	500	650	750	800
Prix bord champ de la mangue par caisson		1000	1500	1500	2000	2000	2500

Source : Nos enquêtes, 2017

De 2011 à 2017 soit en 6 ans, le prix de la noix de cajou connaît une augmentation fulgurante passant de 175 FCFA à 800 FCFA soit une croissance de 21,87%. Il en est de même pour la mangue qui connaît un prix rémunérateur passant de 1000 FCFA à 2500 FCFA soit un croit de 40% par rapport à son niveau de 2012.

La majoration constante de la valeur marchande de ces spéculations est accompagnée par la création d'importantes superficies, au point où la superficie moyenne à proximité de la ville de Tioniaradougou est de moyenne de 1,5 hectares par ménage, alors que dans les zones rurales relativement peu peuplées cette moyenne est autour de 4 hectares. Souvent, une minorité de producteurs possède des parcelles plus grandes dans chaque village. Celles-ci sont parfois supérieures à 20 hectares. Pour la mangue, elles oscillent entre 2 et 4 hectares par ménage. La localité s'inscrit alors dans une logique de passage de l'agriculture de subsistance à une agriculture de rente. Elle fait face à une situation de départ où, elle produisait l'essentiel de ses besoins alimentaires pour se retrouver à un stade où les cultures commerciales occupent la quasi-totalité de l'espace cultivable, au point de reléguer au second plan, les cultures vivrières. Or, le revenu tiré de la conversion d'un système d'agriculture de subsistance vers une agriculture de rente ne compense pas la perte des produits vivriers cultivés localement. De même, l'argent obtenu de la vente des produits agricoles demeure insuffisant pour acheter de la nourriture en quantité et qualité suffisante.

Par ailleurs, les cultures spéculatives à l'instar des cultures commerciales sont caractérisées par un risque de revenu du fait de certains aléas (climatique, économique, fluctuation de prix, maladie, etc.), pouvant entraîner une baisse du revenu des ménages et, potentiellement la baisse de leur pouvoir d'achats. Le risque est d'autant plus élevé surtout que les systèmes de production et de commercialisation doivent faire face à des contraintes de production (accès aux intrants, collecte, formation, etc)

Aussi, faut-il le signaler, le développement des cultures spéculatives a privé la femme de revenus qu'elle tirait des cultures vivrières. Son rôle de pourvoyeuse de produits alimentaires à son ménage est d'autant plus limité, vu que le revenu des cultures commerciales est rarement contrôlé par celle-ci.

II. LE BOULEVERSEMENT DU CALENDRIER AGRICOLE, UN SIGNE MANIFESTE DU DECLIN DES VIVIERS

Les mutations connues par l'agriculture à Tioniaradougou en particulier et dans le département de Korhogo général, ont une incidence sur le calendrier agricole. Très ramassé dans les années 1961, ce calendrier se présente sous une forme très disséqué en 2017 du fait de l'introduction de plusieurs activités dans l'emploi du temps des populations rurales, comme nous le présente la figure 2 et 3.

Figure 2 : calendrier des activités agricoles dans la région de Korhogo en 1961

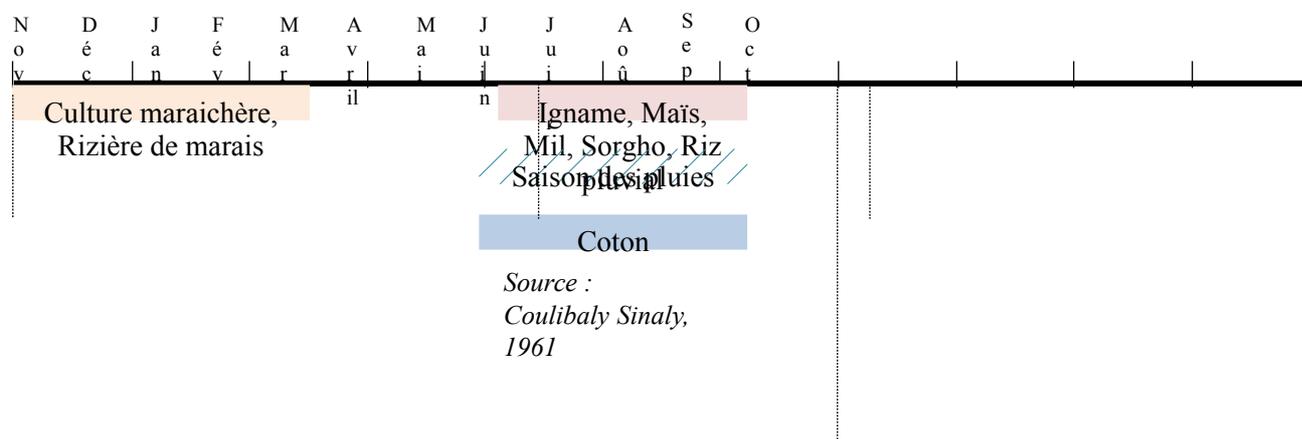
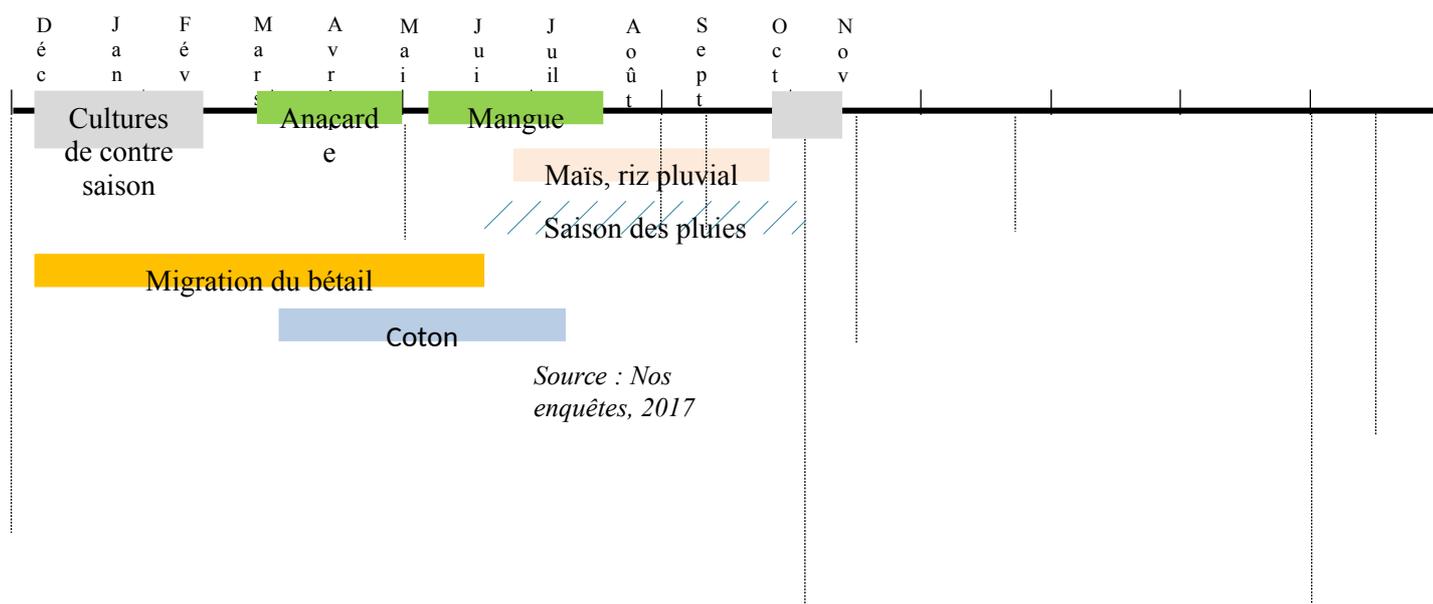


Figure 3 : Calendrier des activités agricoles à Tioniaradougou en 2017



En effet, en 1961, l'on note la présence d'une gamme variée de cultures vivrières allant de l'igname, le riz pluvial, le mil, le maïs au sorgho. La seule culture commerciale étant le coton qui peut être produit en association avec ces cultures vivrières. Le calendrier agricole à cette période était très favorable aux cultures vivrières qui étaient pratiquées sur la plus grande partie de l'année. L'introduction de la culture de l'anacarde, de la mangue et de l'élevage bovin dans l'agriculture traduit une évolution sensible dans le modèle économique de cette localité et de toute la région de Korhogo. Ce modèle économiques qui privilégie les cultures de rente au détriment du vivrier contribue à mettre en place les germes d'une insécurité alimentaire du fait du monopole du foncier par les cultures pérennes.

Aussi, l'on enregistre la disparition de cultures telles que le mil, le sorgho et l'igname, naguère très présentes dans le répertoire alimentaire de ces populations.

En effet, le modèle Senoufo fondé sur le rôle des cultures spéculatives a pour objectif de développer toute l'économie en étendant les superficies cultivées pour augmenter la production. Pour atteindre cet objectif, il faut disposer de nouvelles superficies puisque les cultures vivrières sont vues comme peu rentables. Le système de production qui est très extensive obéit à deux préoccupations : produire de l'anacarde et des mangues en ayant des cultures vivrières à disposition. Il faut dans ces conditions associer les cultures pérennes aux vivriers du moins pour quelques temps, puisque les premières finissent par évincer les secondes, en raison de leur maîtrise totale de la terre. Le blocage foncier qui est apparu se traduit de façon violente par les revendications des membres d'une famille, privés de terre qui ont été occupé exclusivement par quelques individus de cette unité sociale.

L'introduction des cultures commerciales même si elle permet l'augmentation des revenus ne contribuerait-elle pas à détérioré l'alimentation des populations rurales.

III- L'INSECURITE ALIMENTAIRE A TIORONIRADOUGOU, UNE EXPRESSION SPATIALE VARIEE

La sécurité alimentaire à Tioroniradougou est évaluée à la lueur des variables que sont la disponibilité, l'accessibilité, la stabilité et la qualité des ressources alimentaires en présence.

III.1. La disparition de certaines cultures du paysage agraire, l'expression spatiale de l'indisponibilité alimentaire

L'un des enjeux de la concurrence culture de rente-culture vivrière est la disparition de certaines cultures du paysage agraire local. Cette situation est une traduction spatiale de l'indisponibilité alimentaire dans cette zone géographique. En termes de disponibilité alimentaire, la localité doit faire face à une raréfaction de féculent tel que l'igname dans le régime alimentaire, mais aussi une grande gamme de céréales à savoir le mil, le sorgho et le fonio naguère très présent dans les mets locaux (Coulibaly, 1961). Désormais, le régime est focalisé sur le riz et le maïs (Konan et al, 2016). Une situation due à un appauvrissement des terres lié à une saturation foncière entraînant l'ouverture de front pour l'igname dans les localités de Dikodougou (Sud de la région du Poro pour l'igname), celle de la Bagoué (au Nord-ouest de la région du Poro pour le mil). Ces spéculations qui occupaient une place primordiale dans les habitudes alimentaires des sénoufo constituent aujourd'hui des cultures

résiduelles de la zone d'étude. Cette indisponibilité alimentaire se traduit dans l'espace par des associations peu propices à une haute productivité du vivrier. Il s'agit en général, d'association anacarde/arachide, anacarde/maïs et mangue/arachide et/maïs. Ce manque de terres agricoles pour la production du vivrier en culture pure entraîne une pression importante des terres bas-fonds lieu de prédilection du maraîchage.

III.2. Le développement du maraîchage et l'agriculture intra villageoise, la traduction spatiale de l'instabilité alimentaire

Les espaces naguère réservés aux cultures ne permettant pas la production suffisante de vivriers, tous les espaces intra villageois susceptibles de porter quelques cultures sont pris d'assaut. Cette situation suscite l'apparition dans le régime alimentaire, une denrée peu prisée en l'occurrence la patate douce. C'est donc une agriculture très précaire dans la mesure où elle se pratique dans les zones habitables.



Le manque de terres pour la pratique de l'agriculture vivrière se traduit par la mise en valeur des espaces non habités au sein des villages

Photo 3 : Espace aménagé au sein de l'habitat rural pour la production alimentaire

Aussi, les espaces peu propices aux cultures pérennes tels que les bas-fonds suscitent un intérêt accru. Ces espaces autrefois marginalisés sont pris d'assaut pour la culture du riz. Ils sont l'objet d'un émiettement avec des parcelles atteignant à peine 0,25 hectare ne pouvant garantir des récoltes suffisantes en raison certes, de la faiblesse de la taille des parcelles mais, surtout des difficultés d'irrigation qui réduit la production à un seul cycle l'an.



Le recours à cet espace de bas-fonds autrefois marginalisé et le morcellement très poussé témoigne de la pression foncière sur les terres encore disponibles pour les cultures vivrières, mais aussi du manque de terre sur les plateaux.

Photo 4 : Vue d'un espace de production de riz et culture maraîchère autour du barrage de *Sologo* près de Tioroniradougou

Les cultures maraîchères qui sont pratiquées sur ces espaces subissent de fréquentes destructions occasionnées par les cheptels bovins. La preuve, le niveau d'insécurité de ces cultures est attesté par la multiplication des bocages qui donne l'allure de citadelle assiégée à ces aménagements. A ces espaces hydromorphes sont également affectées les cultures maraîchères qui sont la spécialité des femmes. Les principales cultures sont l'oignon, le piment, l'aubergine, le haricot vert et l'oseille. Leur production est essentiellement destinée à l'approvisionnement du marché de la ville de Korhogo qui est le chef-lieu de la région. Ces cultures, anciennement destinées à l'autoconsommation, notamment l'approvisionnement domestique en produit de cru, sont désormais destinées à la commercialisation.

III.3. La qualité de l'aliment, un symbole de l'inaccessibilité géographique et économique aux aliments de préférence

Les difficultés de satisfaction des besoins alimentaires des populations de la zone d'étude se traduisent tant par l'accessibilité géographique qu'économique aux denrées alimentaires. Au niveau géographique, l'inaccessibilité s'exprime par les migrations de travail vers des localités voisines. En effet, les femmes de cette localité migrent de façon saisonnière jusque dans la région de Dianra (situé à environ 150 Km) pour aider à la récolte du riz. Elles reviennent le plus souvent chacune en guise de paye avec environ deux (02) ou quatre (04) sacs de riz non décortiqué de 100 kg pour renflouer les maigres stocks familiaux. L'accessibilité aux aliments préférentiels est également économique. En effet, les vivriers (arachide, maraîchers, patate et le riz) produits dans la Sous-préfecture de Tioroniradougou sont prioritairement commercialisés. La sécurisation de la consommation domestique ne constitue plus la priorité des producteurs et les revenus tirés de cette vente ne sont pas investis dans l'achat d'aliments à fort potentiel nutritionnel tels que le poisson, la viande. Les menus proposés dans ces cas précis manquent à tout point de vue d'éléments nutritifs. Une situation encore pénible pour les enfants surtout lorsque que les mères s'absentent durant plusieurs heures ou plusieurs jours pour des travaux champêtres, la vente du maraîcher ou les migrations saisonnières. Ces enfants sont confiés à des jeunes filles qui ont du mal à leur proposer et garantir une alimentation adéquate aux enfants. De façon générale, les mets proposés par les ménages sont accompagnés de sauces à base de gombo ou de feuilles d'oseille localement appelées « *Dâ* » et rarement de produit pouvant combler le déficit de protéine tels que le haricot ou le soja. En somme, le régime alimentaire est dépourvu de protéines, de lipides et d'oligo-éléments.

Conclusion

La volonté de reproduire un modèle économique similaire à celui du sud forestier doublé de nombreuses conjonctures ont favorisé l'adoption des cultures de l'anacarde et de la mangue.

L'enthousiasme rencontré par ces spéculations auprès de la paysannerie et la forte valeur marchande qu'elles enregistrent constituent à l'inverse un facteur endiguant le maintien de la production vivrière. Face à la maîtrise exercée par ces cultures sur les terres agricoles, les capacités de la zone d'étude à satisfaire ses besoins s'amenuisent dans un terroir déjà marqué par une forte pression foncière. La spatialisation des variables permettant d'apprécier l'insécurité alimentaire montre que la zone est confrontée à une crise alimentaire qui s'enracine en raison d'un blocage foncier. L'enracinement de cette situation alimentaire ne justifie-t-il pas les naissances en sous poids enregistrées de plus en plus dans la formation sanitaire de cette localité ?

Références bibliographiques

Coulibaly Sinali. Les paysans senoufo de Korhogo (Côte d'Ivoire). In: Cahiers d'outre-mer. N° 53 - 14e année, Janvier-mars 1961. pp. 26-59; http://www.persee.fr/doc/caoum_0373_5834_1961_num_14_53_2192

Coulibaly Sinali. Un exemple de développement volontariste dans la région de Korhogo (Côte-d'Ivoire) . In : Bulletin de l'Association de géographes français, N°415-416, 51e année, Mars-avril 1974. pp. 117-131.

Chaléard Jean Louis, Charvet Jean Paul, 2004, *Géographie agricole et rurale*, Belin, Paris, 239 p.

Géraud Magrin, 2000, Insécurité alimentaire et culture cotonnière au sud du Tchad : des relations complexes in Cahiers d'Etudes africaines no 159, pp. 525-550

Koffi-Didia A.M., 2012, Le plan palmier et les mutations des terroirs ruraux en pays Ebrie : Étude de cas dans la zone d'Eloka (Sud-Est de la Côte d'Ivoire). In *Côte d'Ivoire, 50 ans d'indépendance : permanence, mutation et/ou évolution des territoires*. pp. 203-219

Konan Kouamé Hyacinthe, DIOMANDE Gondo et KRA Kouadio Joseph, 2016, Culture de l'anacarde et nouveau jeu des acteurs du conflit agriculteurs-éleveurs dans la Sous-préfecture de Sohoyo au Nord de la Côte d'Ivoire In *IOSR Journal Of Humanities And Social Science (IOSR-JHSS) Volume 21*, pp 24-32

Konan Kouamé Hyacinthe, Kra Kouadio Joseph, Gogoua Gbamain Eric, 2016, *Les défis de l'approvisionnement de la ville de Korhogo en produits vivriers* in Le Journal des Sciences Sociales N° SPECIAL « Variations Subsahariennes » ,pp 50-51

Labazée Y.A., Fauré P., 2002, Socio-économie des villes africaines Bobo et Korhogo dans les défis de la décentralisation, IRD- Karthala, Paris, 569 p.

Léon Y., 1983, *Les cultures vivrières et le problème alimentaire de la Côte d'Ivoire*. In: Économie rurale. N°156, pp 41-46.

Sawadogo Abdoulaye. La stratégie du développement de l'agriculture en Côte-d'Ivoire
In: Bulletin de l'Association de géographes français, N°415-416, 51e année, Mars-avril
1974. pp. 87-103;doi : 10.3406/bagf.1974.4760 http://www.persee.fr/doc/bagf_0004-5322_1974_num_51_415_4760

Tanguy Le Guen, « Le développement agricole et pastoral du Nord de la Côte-d'Ivoire : problèmes de coexistence », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 226-227 | Avril-Septembre 2004, mis en ligne le 13 février 2008, consulté le 07 juillet 2015. URL: <http://com.revues.org/563> ; DOI : 10.4000/com.563

Rokhaya Diagne, 2013, Sécurité alimentaire et Libéralisation agricole, Thèse en vue de l'obtention du Doctorat ès Sciences Économiques, Université de Nice Sophia Antipolis, 323 p

Yabilé K.R., 1986: *Autosuffisance alimentaire en Côte d'Ivoire : paradoxe ou réalisme socio-économique* In *Économie rurale*. N°175, pp. 44-49.

Yéo L., Coulibaly T.H., Koffié-Bikpo C.Y., 2016, Incidence du certificat de provenance des produits vivriers sur la sécurité alimentaire dans la ville de Korhogo, *In Geotrope – EDUCI n° 1*, Pp. 46 - 59

<https://cmt3.research.microsoft.com/JRSS18/>